

Compte-rendu du Conseil de quartier de Kerfeunteun du 11 janvier 2022

Emargement de la feuille de présence.

Accueil et présentation de David Moan (DGA Relations citoyennes, Responsable de service : démocratie de proximité, vie associative, jeunesse, langue bretonne, égalité femmes/hommes) qui précise que son adresse mail est david.moan@quimper.bzh, il est assisté de Gaëtane Montoya gaetane.montoya@quimper.bzh (excusée).

David Moan indique que rien ne doit se faire sans l'avis des citoyens, qu'il s'agit d'une co-construction et qu'il sera notre porte-parole auprès des services.

A la question « Etes-vous missionné pour que les habitants et collectifs d'habitants puissent faire remonter les projets ? »

David Moan répond par l'affirmative confirmant que nous devons mettre en place les moyens de faire participer les usagers, remonter leurs idées et pouvoir leur donner des réponses. Il confirme qu'il sera en permanence derrière les services pour permettre cet échange.

1 -Validation du compte-rendu du 9/11/2021.

2 - Validation de l'ordre du jour de la réunion du 11.1.2022, établi par le collectif d'animation avec **report du point 4** (restitution de la commission extra-municipale centre-ville) à la prochaine réunion du Conseil de quartier en raison d'un ordre du jour conséquent.

3- Restitution des groupes de travail sur les 2 thématiques ayant recueilli le plus grand nombre de votes :

- a) Environnement ;
- b) Sécurité ;

a) Groupe environnement (lecture du doc , annexe 1 jointe) ;

b) Groupe sécurité (lecture du doc, annexe 2 – à joindre par Caroline)

5 – Retour sur la soirée du 30.11.2021 consacrée au budget participatif.

David Moan indique qu'après la version « zéro » du règlement intérieur du budget participatif (de 400 000 € pour l'ensemble des quartiers), la première phase commencera début mars et durera environ 2 mois, pour aboutir en septembre au vote des habitants. Il est rappelé qu'un habitant peut déposer seul un projet. 1 conseil de quartier peut déposer 1 projet, 1 membre d'un conseil de quartier peut déposer 1 projet (à titre individuel), 1 porteur de projet membre d'une association peut déposer un projet (à titre individuel).

Question : Quel est le rôle support du Conseil de quartier ?

David Moan : Il y aura un Conseil de quartier exceptionnel sur les possibilités d'accompagnement du dépôt de projet. Le règlement intérieur prévoit la création d'une commission citoyenne garante de l'indépendance de la démarche (afin d'écarter le risque d'être juge et partie). La porte d'entrée du budget participatif ce seront les services de la ville qui doivent valider.

Question : La répartition des 100 000 €/quartier a-t-elle été définie ? Le Conseil de quartier peut-il proposer des thématiques prioritaires ?

D. Moan : Il n'y a pas de possibilité de thématiser sur un premier budget participatif, mais la priorité de la ville est d'améliorer le cadre de vie, l'éducation, le sport, les loisirs...
Tous les projets sont soumis au vote après étude de recevabilité et faisabilité.

Question : Une association n'ayant pas de subvention ne peut pas faire une demande de budget participatif ?

D. Moan : Un membre d'association peut le faire à titre individuel.

Question : Comment communiquer sur le budget participatif ?

D. Moan : La Municipalité va utiliser tous les outils possibles,

Les docs sur le budget participatif devraient être envoyés aux membres du conseil de Quartier.

Rappel : il est possible de consulter le guide pratique du budget participatif sur le site des intervenants qui étaient venus nous en parler, ID City : <https://www.id-city.fr/>

6- Actualités du quartier

Bernard Jasserand, maire-adjoint en charge de Kerfeunteun rappelle les deux projets en cours dans le quartier :

La cité sportive de Penvillers et l'hôtel des solidarités.

Ces deux projets avancent, notamment grâce au concours d'ateliers avec les habitants du quartier. L'hôtel des solidarités (livraison 2026), Place Guy Ropars regroupera les services d'aide aux plus démunis, aux accidentés de la vie, aux personnes en grande précarité.

Question : Y aura-t-il un accueil « spécifique femmes » à l'hôtel des solidarités ?

B. Jasserand n'a pas la réponse à cette questions mais suppose que ce sujet a été abordé lors des ateliers .

D'autre part, Bernard Jasserand nous informe avoir reçu par courrier la sollicitation d'un jeune de Kerfeunteun de 9 ans à propos de l'aire de jeux située Place du Combat des Trente, tout près de l'école élémentaire Jacques Prévert. Ce jeune Kerfeuntinois demande si, pour lui et ses copains, il serait possible de disposer sur cette aire de jeux d'équipements adaptés aux plus de 8 ans, les jeux actuels étant réservés aux plus petits.

Un jeu pour ce type d'aire de jeux représente un budget autour de 20 000 €, le Maire adjoint souhaite donc en parler au Conseil de quartier et lui soumettre cette question. Il précise au passage qu'une aire de jeux et un parcours ludique vont être réalisés dans le parc de la mairie de Kerfeunteun.

D'autre part, B, Jasserand indique qu'une menace pèse sur le bureau de Poste de Kerfeunteun. La direction de la Poste de Quimper l'a informé de son intention de fermer ce bureau les lundis.

Lecture nous est faite du courrier que B, Jasserand a adressé au responsable de la Poste pour exprimer son opposition à cette fermeture.

Outre que les horaires de ce bureau sont déjà restreints et peu accessibles aux personnes qui travaillent (il ouvre à 9h et ferme à 17h en semaine, le samedi de 9h à 12h et est fermé en semaine entre 12h et 14h). Ce bureau, situé sur l'Avenue de la France libre, un axe routier important, est utilisé par des personnes des communes environnantes qui n'ont plus de bureau de Poste. Cette fermeture d'un service public est intolérable et il propose au conseil, s'il le souhaite, de s'associer à sa protestation d'élu (par le biais d'une pétition papier et en ligne).

Le conseil s'indigne de ce projet de fermeture approuve cette initiative à l'unanimité des présents.

7 – Les prochains rendez-vous

Réunion du Collectif d'animation du conseil de quartier le mardi 1^{er} février à 20h à la mairie-annexe de Kerfeunteun.

Plénière du Conseil de quartier le mardi 22 février à 20h.

B. Jasserand indique qu'il est prêt à réfléchir avec nous sur les salles à mettre à disposition pour les réunions du Conseil de quartier.

D. Moan indique que l'inter-quartiers devrait avoir lieu mi-mars.

8- Questions diverses et bilans

Le collectif « Une médiathèque Pour Kerfeunteun », qui s'est constitué à l'automne 2021, propose d'informer les membres du conseil de quartier de ce projet et des rendez-vous ayant déjà eu lieu. Lecture est faite du projet (ci-joint, annexe 3) avec bref échange. Le conseil de quartier se déclare très favorable à la poursuite de ce projet pour un équipement culturel de proximité à Kerfeunteun, en complément de la MPT/MJC qui s'y associe en la personne de sa directrice, Anne Jiquel.